

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1493

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 9°

objet : Projet directeur Rives de Saône - Site des quais de l'Industrie - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur Bouju

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pillonel.

Séance publique du 31 mai 2010**Délibération n° 2010-1493**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Projet directeur Rives de Saône - Site des quais de l'Industrie - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine engage un grand projet de reconquête sociale et urbaine des rives de la Saône dans toute la traversée de son territoire, soit 50 kilomètres de rives réparties sur 14 communes dont 5 arrondissements de Lyon.

La stratégie opérationnelle du projet-directeur a permis d'identifier des projets de nature différente sur l'ensemble du périmètre, parmi lesquels l'aménagement des quais de l'Industrie à Lyon 9°. La mise en œuvre de ce projet s'opérera au travers d'une phase d'études préalables et de programmation qui sera initiée dès 2010. Elles permettront d'élaborer le programme du concours de maîtrise d'œuvre qui sera lancé début 2011. La phase de réalisation est prévue en 2014.

Le site des quais de l'industrie (quais du commerce, Sédaillan et Carrié) s'étend entre le futur pont Schuman et l'île Barbe. Il est limitrophe notamment du nouveau quartier de l'industrie qui fait l'objet d'un vaste programme de renouvellement urbain visant à permettre le développement d'un nouveau quartier en bord de Saône.

Les objectifs poursuivis pour cet aménagement de 2 400 mètres de promenade urbaine sont :

- de relier les quartiers traversés aux rives et notamment le quartier de l'industrie,
- d'accompagner la réorganisation de la circulation et des différents modes de déplacement sur les quais hauts, par l'aménagement de nouveaux espaces publics pacifiés suite à la déviation de la circulation de transit sur la nouvelle voie Joannès Carret en assurant une transition harmonieuse entre le tissu urbain dense de Vaise et le développement moins urbain de Saint Rambert,
- de favoriser et développer les activités économiques existantes (restauration et tourisme),
- de s'insérer dans un tissu urbain séquencé et mettre en valeur les caractéristiques paysagères et historiques des lieux.

Afin de lancer un concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'espace, diverses études préalables à la programmation sont nécessaires :

- études de déplacements,
- levés topographiques et bathymétriques (dont réseaux),
- étude urbaine et de programmation.

Le montant total de l'autorisation de programme pour la réalisation de ces études est estimé à 180 000 € TTC.

Elles seront lancées au cours de l'année 2010. Elles permettront d'élaborer le programme du concours de maîtrise d'œuvre qui sera lancé début 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve la réalisation des études préalables en vue de la de promenade urbaine du site des quais de l'Industrie à Lyon 9° dans le cadre du projet Rives de Saône, pour un coût global prévisionnel de 180 000 € TTC.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale C2 - Maîtriser l'étalement urbain, valoriser les espaces naturels et agricoles, sur l'opération n° 2155 Rives de Saône : site des quais de l'Industrie à Lyon 9° pour un montant total de 180 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 90 000 € en 2010,
- 90 000 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.